

Charte éthique de Lève les yeux

Adoptée le 23 septembre 2023 lors du Conseil d'administration

CHARTE ETHIQUE

1. L'indépendance : une priorité absolue

Considérant :

- que l'association s'est fixée comme objet (cf art. 2 des statuts) de « *promouvoir la possibilité d'une société plus épanouissante grâce à la reconquête notamment de l'attention, de la concentration, de la convivialité et du temps* » et de « *sensibiliser les citoyen-ne-s sur les risques liés à l'addiction aux écrans, et aux smartphones en particulier* » ;
- que dans ses modalités d'action, l'association intervient non seulement auprès des publics sur le terrain, mais aussi auprès des médias et des décideurs politiques et administratifs de tous échelons ;
- que l'industrie numérique (définition plus bas) a des objectifs diamétralement opposés à l'objet de Lève les yeux, puisque ses profits sont directement liés à la captation de l'attention et au temps d'écran humain ;
- que certains responsables politiques peuvent être amenés à défendre les intérêts de l'industrie numérique au détriment de l'intérêt général ;
- que le débat public, en ces années 2020, est rendu chaque jour plus compliqué à cause de la capacité d'influence de l'industrie numérique, et donc que la persistance de voix critiques indépendantes est chaque jour plus indispensable ;

Lève les yeux se fixe comme priorité absolue de rester libre et indépendante des puissances économiques et politiques.

2. Refus des dons et subventions de l'industrie numérique

Pour garantir cette liberté et cette indépendance, Lève les yeux se fixe, à travers cette charte, le principe suivant : aucun financement de l'industrie numérique ne sera accepté sous la forme de dons ou de subvention, que ce soit pour un projet ou pour le fonctionnement général de l'association.

De tels dons ou subventions, même s'ils étaient accompagnés de garanties d'indépendance, mettraient l'association dans une situation de dépendance, et pourraient insidieusement influencer son discours.

3. Possibilité de dialoguer, et de recevoir des fonds en cas de prestations ou de mécénat individuel

L'association s'autorise néanmoins :

- a. A dialoguer avec n'importe qui, dès lors que sa parole reste libre et indépendante (exemple d'une intervention lors de conférences en présence d'industriels, ou à l'invitation d'industriels).

- b. A recevoir une rémunération de la part d'entreprises – y compris du numérique – pour la réalisation de prestations, étant entendu que cette rémunération n'implique pas en contrepartie une modulation du discours durant la prestation, ou après
- c. De recevoir des subventions de la part des administrations publiques, dès lors qu'elles n'impliquent pas en contrepartie une modulation du discours
- d. De recevoir des dons de mécènes individuels, peu importe leur parcours professionnel, passé ou présent, dès lors qu'ils n'impliquent pas en contrepartie une modulation du discours

L'association aspire à jouer un rôle de premier plan à l'échelle nationale dans la promotion de son objet, et a choisi pour cela de pérenniser des postes de travail sur le long terme. Ce choix nécessite de collecter des revenus dans un environnement contraint où les ressources budgétaires sont rares. Dès lors, refuser toute forme de financement public et privé reviendrait à s'empêcher la possibilité du salariat.

En outre, les salariés des entreprises de l'industrie numérique ne sont pas perçus par l'association comme des « ennemis », mais davantage comme des personnes à convaincre, via la diffusion d'un discours certes radical sur le fond, mais bienveillant et ouvert dans la forme.

///

Pour définir l'industrie numérique, on citera ici les principaux acteurs de cette industrie agissant en France :

- Les GAFAM : géants américains de la technologie numérique que sont Google, Apple, Meta, Amazon et Microsoft
- Autres multinationales offrant des services numériques comme Uber, Netflix, Twitter, Airbnb, etc.
- Opérateurs téléphoniques français : SFR, Bouygues, Free et Orange
- Entreprises de jeux vidéo : Ubisoft, etc.
- Autres fabricants d'équipements : Samsung, Huawei
- Groupements d'entreprises, lobbies et think tanks financés par l'industrie comme : Renaissance numérique, Institut Montaigne, France Digital, SELL, Ed Tech France, etc.